

Marie Moret à Eugénie Potonié-Pierre, 3 février 1886

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 2 p. (181r, 182v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Eugénie Potonié-Pierre, 3 février 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44422>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 février 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Potonié-Pierre, Eugénie \(1844-1898\)](#)

Lieu de destination 21, chemin du Luat, Vincennes (Val-de-Marne)

Description

RésuméMarie Moret demande à sa correspondante de ne plus revenir sur l'aide qu'elle lui a apportée par le passé et lui envoie à nouveau un mandat de trente francs.

Mots-clés

[Œuvres de bienfaisance](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Grise Familière
3 janvier 1886

Chères Madames

Je suis en possession de votre lettre d'hier. J'ai la plus vive horreur des canards. N'allez pas chercher si loin des explications et ne railler ~~pas~~ pas une personne à propos de votre rancune, toujours à la charge concernant une dame qui vous avait obligée, après m'avoir écrit que cette dame vous avait instantanément refusé de ne parler à qui que

ce soit de ce qui elle avait fait pour nous et de ne pas même mentionner son nom, si vous ne veuliez la mettre dans l'impossibilité de nous répondre à nouveau, ce manque de réserve de votre part m'a fait mauvaise impression. (Quoi qu'il faille dire pour le justifier)

Quant à ce que vous appellez notre paix, la vérité est ceci : Nous sommes dans un grand état de paix, j'ai vu qu'il fallait pour nous faire accepter ce que je vous ai envoyé alors, nous montrant que vous paixsiez nous-mêmes un

Madame Pierre

pour faire quelque chose
pour moi. Ce n'était
pas un gros mensonge.
Qui sait si cela ne
tera pas ? Qui est sûr
de n'avoir pas besoin
demain de quelque chose
qui à aujourd'hui ?

Si vous croyez me redire
quelque chose je vous
demanderai simplement de
bien vouloir, d'une façon
absolue, ne plus me
réparler du passé, ni de
ce pacte sans cause.
Sous cela je ne vous
tirrai pas, soyez-en
absolument convaincu.

Il ne m'est pas
possible de vous déleger

aussi souvent que
l'exigerait votre pénible
situation à laquelle je
compatis vivement.
J'aurai au moins
la satisfaction de vous
adresser après demain
soit le 1^{er} ou un mandat
poste de vingt francs
qui devra donc vous
arriver le 6.

Ne prenez pas la
peine, s'il arrive bien,
de me m'accuser réception,
dites-le moi de pensée à
pensée, ou communiquiez
parfaitement ainsi
Veuillez agréer, chère
Madame, l'assurance de ma
sympathie Marie Moret